

**PLAN DE COMMUNICATION
SUR LA TORTUE D'HERMANN
DANS LE CADRE DU
PLAN NATIONAL D'ACTIONS
(2009 - 2014)**



Avril 2014

Un Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été mis en place en 2010. Il est piloté par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur. La DREAL Corse, l'Office de l'Environnement, et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Corse réalisent la déclinaison régionale et la mise en œuvre en Corse de ce plan.

Un des objectifs de ce plan est : « Impliquer le public dans la conservation de l'espèce ». Pour atteindre cet objectif un plan de communication a du être élaboré.

Pour ce faire l'Office de l'Environnement de la Corse a sollicité, de la DREAL, une subvention de 8 000 euros pour la mise en œuvre de ce plan de communication relatif à la tortue d'Hermann estimé à 15 000 euros.

Un groupe de travail a été mis en place. Il est composé de : la DREAL, l'OEC, le CEN Corse, le parc A Cupulatta, le village des tortues de Moltifao (PNRC).

Les réalisations

1- Conception d'une affiche et d'un dépliant en trois langues : français, corse et anglais

(Annexe 1)

2- Impression de l'affiche en 5 000 exemplaires

3- Impression des dépliants : 30 000 exemplaires en français, 10 000 en anglais, 10 000 en corse

4- Distribution des affiches et dépliants dans les offices de tourisme, le parc A Cupulatta, le village des tortues de Moltifao, les vétérinaires... (Annexe 2)

5- Mise en ligne de l'affiche et des dépliants (pour téléchargement) sur le site internet de l'Office de l'Environnement de la Corse (Annexe 3)

6- Publication de l'affiche et d'un article relatifs à la tortue d'Hermann dans la Corse Votre hebdo (Annexe 4)

- La Corse Votre hebdo n°759, semaine du 28 février 2014 au 6 mars 2014 publication de l'affiche (voir ci-joint)

- La Corse Votre hebdo n°760, semaine du 7 au 13 mars 2014 publication de l'affiche et d'un article (voir ci-joint)

7- Publication de l'affiche et d'un article relatifs à la tortue d'Hermann dans le magazine ARIA (Annexe 5)

- ARIA n°236 - Mars 2014 publication de l'affiche (voir ci-joint)

- ARIA n°237 - Avril 2014 publication d'un article (voir ci-joint)

Le budget

DREAL : 8 000 euros

OEC : 7 000 euros

TOTAL 15 000 euros

Coût détaillé du plan de communication

		15 000,00
Conception affiche et dépliant	AGEP	1 112,28
Traduction dépliant en anglais	SB Traduction	174,71
Traduction dépliant en Corse	Verba Translations	163,79
Mise en page dépliant corse et anglais	AGEP	598,00
Impression affiche	Imprimerie bastiaise	1 832,27
Impression dépliants	Imprimerie bastiaise	2 208,61
Publication affiche (2 semaines) + article	La Corse Votre hebdo	4 598,40
Publication affiche (2 mois) + article	ARIA	3 600,00
TOTAL		14 288,06
Reste		711,94

ANNEXE 1

Affiche et dépliants
tortue d'Hermann





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !



Communication - OEC et DOREAU / Photo : B. CUVON / Réalisation : AGEF 04 95 32 35 11 / Imp. Imprimerie Basiliase / Imprimé sur papier recyclé

Tortue d'Hermann

Plan National d'Actions



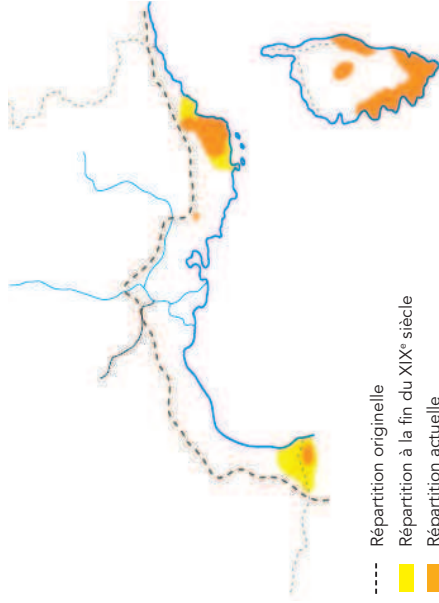
2009 - 2014



www.corse.developpement-durable.gouv.fr

Où la rencontrer ?

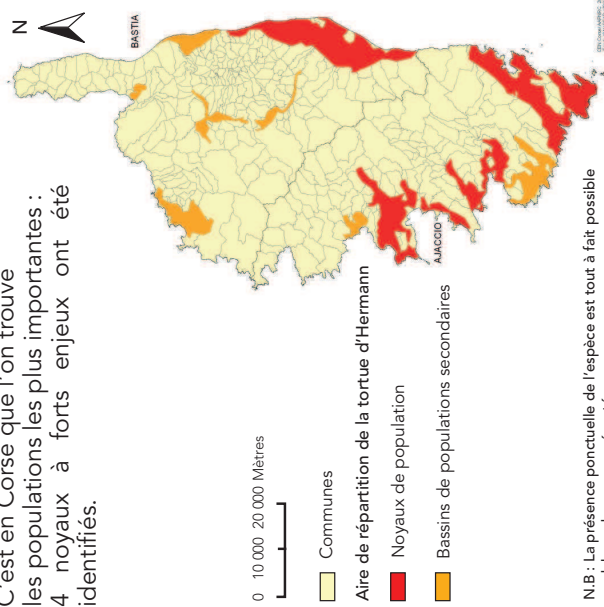
Les populations actuelles françaises se limitent à deux noyaux de population : le Var et la Corse.



- Répartition originelle
- Répartition à la fin du XIX^e siècle
- Répartition actuelle

— Extension historique et actuelle de la Tortue d'Hermann en France

C'est en Corse que l'on trouve les populations les plus importantes : 4 noyaux à forts enjeux ont été identifiés.



N.B. : La présence ponctuelle de l'espèce est tout à fait possible en dehors des zones présentées

— Répartition de la tortue d'Hermann en Corse

Recommandations

La bonne santé des populations de tortues passe par celle de leurs milieux de vie.

Si rien n'est entrepris dans les années qui viennent, on peut craindre le déclin rapide des populations de Corse. La tortue d'Hermann est avant tout une espèce sauvage, menacée, qui doit être préservée dans son milieu naturel.

Chacun d'entre nous peut contribuer à la sauvegarde de la tortue d'Hermann par des gestes simples :

- Si vous me rencontrez dans la nature...
Laissez-moi en liberté, ne me ramassez pas !
Je suis une espèce menacée et c'est interdit par la loi.
- Si je traverse la route, vous pouvez m'aider en me déposant juste de l'autre côté.
- Avant de tondre ou de débroussailler : faites un petit tour pour me repérer ; si vous me trouvez, déplacez-moi !
- Votre chien m'a trouvée ? Empêchez-le de jouer avec moi, il risque de me blesser !
- Je me promène sur votre terrain...
Ne m'enfermez pas dans votre jardin ou sur votre balcon : je reviendrai sûrement vous rendre visite !
- Si je suis blessée ? Signalez-moi au vétérinaire le plus proche.
- Ne relâchez pas vos tortues exotiques dans la nature.
- Ne tentez pas de me reproduire, en captivité dans votre jardin, pour me relâcher dans la nature !



Tortue d'Hermann
Plan National d'Actions

2009 - 2014



Espèce sauvage en danger !



Ne me ramassez pas !



Communication : DEC et DREAL / Photo : B. GUYON / Réalisation : AGEF 04 95 32 35 11 / Imp. Imprimerie Bastaise

Besoin d'un conseil, d'un renseignement :
CEN Corse 04 95 32 71 63
PNRC 04 95 47 85 03 ou 06 71 66 43 69
Plus d'info : www.corse.developpement-durable.gouv.fr

Comment la reconnaître ?

Carapace bombée, de couleur jaune-verdâtre à jaune-orangé, ornée de motifs noirs aux contours réguliers. Le ventre (plastron) est jaune traversé par deux bandes noires longitudinales.

Une différence entre les sexes bien marquée : le mâle est plus petit que la femelle, avec un plastron concave : sa queue est puissante, large à la base et plus longue.



Photo Stantari - C. Breton

Caractéristiques

Régime alimentaire : principalement herbivore et frugivore.

Taille moyenne : environ 18 cm pour les femelles et 15 cm pour les mâles de Corse.

Poids : jusqu'à 1,5 kg chez les femelles, 0,750 kg chez les mâles de Corse.

Longévité : jusqu'à 50 ans en milieux naturels.

Hibernation : en hiver, elle hiberne et s'enterre à 6-7 cm dans le sol, au pied d'un buisson ou d'un rocher dans un secteur boisé.

Reproduction : l'espèce est ovipare (pond des œufs). La maturité sexuelle de l'espèce est tardive : 9 ans chez le mâle et 10 ans chez la femelle.

La bonne santé des populations repose principalement sur une forte survie des adultes.

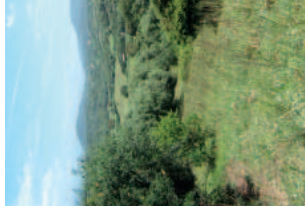


Tortue éclos, ouverture du 2^{ème} œuf
Photo C.Feral

Dans quels milieux vit-elle ?

Dans un habitat semi-ouvert « en mosaïque » qui se compose de pelouses, de maquis (bruyères et cistes), de pinèdes, en bordure des forêts claires (chênes-lièges et chênes-verts) mais également dans les paysages agricoles : pelouses, prés de fauche, prairies pâturées, friches clairsemées de bosquets et de haies, etc.

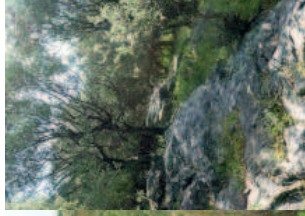
Nous pouvons la rencontrer du bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude.



Habitat agricole avec prairies
Photo VBosc



Habitat de maquis
Photo VBosc



Habitat arboré
Photo VBosc



Mobilité

Cette tortue, dotée d'un très bon sens de l'orientation est sédentaire.

Ses déplacements journaliers sont d'environ 80 mètres et son domaine vital est d'environ 2 ha.

Statut de protection

C'est une espèce protégée au niveau international (Convention de Washington et Berne), au niveau européen (Directive Habitats Faune Flore) et au niveau national (arrêté ministériel du 19 novembre 2007).

L'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction.

La détention illégale ou le prélèvement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15000€ et 1 an d'emprisonnement.

Menaces

Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le processus de déclin qui est dû à des causes multiples :



Traces de feu, Sotta
Photo VBosc



Cadavre de tortue Hermann brûlé
Photo A.Lebret

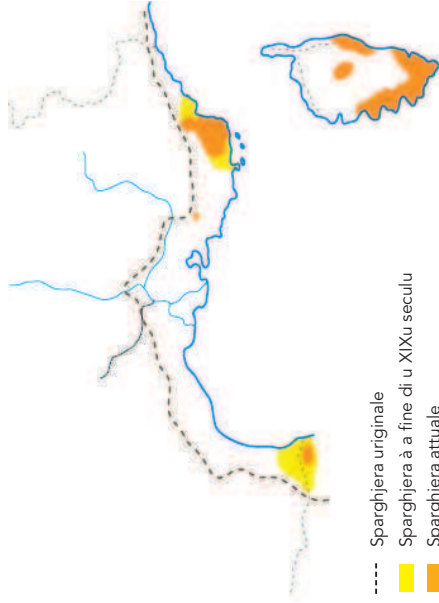
- **Perte, fragmentation et dégradation des habitats :** c'est de loin la principale cause de disparition de l'espèce : urbanisation, aménagement du littoral, infrastructures routières, etc.
- **Pratiques agricoles ou forestières défavorables :** abandon des pratiques traditionnelles pour des travaux mécanisés.
- **Incendies**
- **Prélèvement illicite d'individus :** l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues !
- **Prédation :** des pontes et des jeunes par le renard ou le sanglier notamment.
- **Introduction d'espèces :** danger lié à l'introduction de maladies, parasites ou gènes qui peuvent affaiblir cette espèce ancestrale.

Plan National d'Actions (2009-2014)

En Corse la DREAL, l'OECC, le CEN Corse et les différents partenaires se mobilisent, dans le cadre du Plan National d'Actions, pour protéger, sauvegarder et améliorer la conservation de la tortue d'Hermann sur l'île.

Indù si trova ?

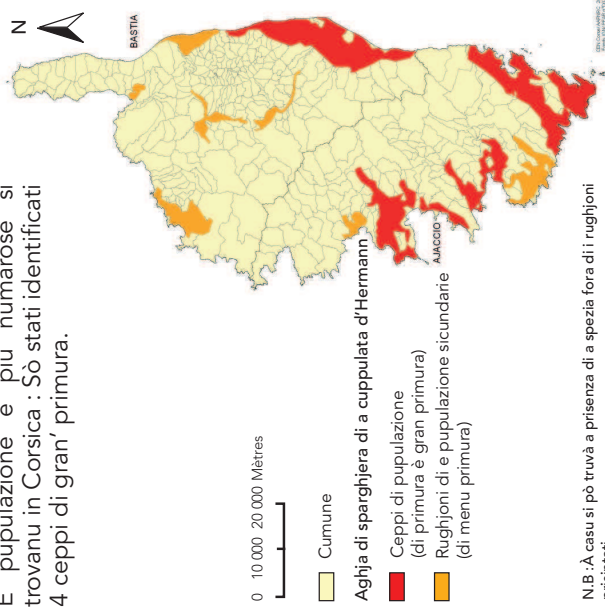
Di a pupulazione francese fermanu avà solu dui ceppi di pupulazione : u Var è a Corsica.



- Sparghjiera originale
- Sparghjiera à a fine di u XIXu seculu
- Sparghjiera attuale

■ Sparghjiera storica è attuale di a cuppulata d'Hermann in Francia

E pupulazione e più numerose si trovanu in Corsica : Sò stati identificati 4 ceppi di gran' primura.



0 10 000 20 000 Métrés

■ Cumune

■ Agghia di sparghjiera di a cuppulata d'Hermann

■ Ceppi di pupulazione (di primura è gran primura)

■ Rughjoni di e pupulazione sicundarie (di menu primura)

N.B. : À casu si pò truvà a presenza di a spezia fora di i rughjoni prisintati

■ Sparghjiera i a cuppulata d'Hermann in Corse

Ricumandazione

A sanità di e pupulazione di cuppulate dipende di quella di i so rughjoni

S'ellu ùn si face nulla l'anni chì venenu, si pò teme da qui à pocu a calata di e pupulazione di Corsica.

A cuppulata d'Hermann hè anzittuttu una spezia salvatica, minacciata, chì deve esse prisirvata in lu sò ambiente naturale.

Tuttugunnu pò cuntribuisce simplicemente à a salvezza di a cuppulata d'Hermann :

- S'è vo mi truvate in la natura...
Lasciate mi libaru, ùn mi pigliate!
Sò d'una spezia minacciata è a lege a pruibisce
- S'è barcu u stradone, m'aiutate purtendu mi propiu da l'altra parte.
- Prima di tonde l'arba o di smachjà : fate un girettu ; s'ella vi casca sculinà mi, tramutate mi !
- Mi hà trovu u vostru ghjacaru ? Ùn lu lacate ghjucà cù mecu chì mi pudaria frisce !
- Mi ne passeghju nantu à u vostru tarrenu...
Ùn mi chjudite ind'ì l'ortu o in tarrazza : vultaraghju di sicuru à fà vi a me visita !
- Sò ferita ? Fate la sapè à u vitirinaru u più vicinu.
- Ùn cappiate e vostre cuppulate esotiche in la natura.
- Ùn circate d'allivà mi sarrata in lu vostru chjosu, par cappià mi dopu in la natura !



Communication : DEC d'REAL / Photo : B. GUYON / Réalisation : AGEF 04 95 32 35 11 / Imp. Imprimerie Bastaise

Cuppulata d'Hermann

Pianu Nazionale d'Azzione

2009 - 2014



Spezia salvatica in piriculu,

Ùn mi piglià !

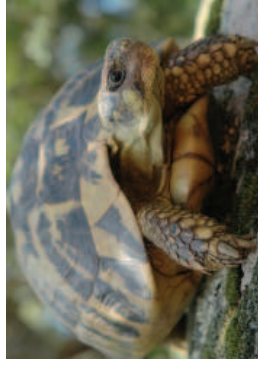


Cumu si cunnosce ?

A cuppula hè bumbata, da giallu verdognu à giallu arancinu, tacculata di neru di modu rigulare.

U piastrone, da sottu, hè giallu cù dui frisci neri in longu.

A sfarenza sessuale hè bella marcata : U masciu hè più chjucu cà a femina, cù un piastrone appinarella cupputu: a coda hè forte, larga di ceppu è più longa cà quella di a femina.



Fottu Stantari - C. Breton

Caratteristiche

Nutrizione : pà u più, manghja viridura è frutti.

Grandeza : più o menu 18 cm pà e femine è 15 cm pà i masci in Corsica.

Pesu : sin'à 1,5 ch. pà e femine è 0,750 ch. pà i masci in Corsica.

Ità : sin'à 50 anni in ambiente naturale.

Invernazione : d'invernu, par invimà, a cuppulata s'intana sottu à 6 o 7 cm di tarra, sottu à u casciume o à u pede di calchi scogliu sottu à l'arburatura.

Riproduzione : A cuppulata hè uvipara (face l'ovi).

A maturità sessuale di a spezia hè tardiva : 9 anni pà i masci è 10 anni pà e femine. A sanità di e pupulazione dipende s'elle risistenu forte e cuppulate maiò.



Cuppulata appena nata, schjuppulatura di u 2 du ovu - Fottu C. Feral

Chì sò i so ambienti di vita ?

Li piace à campà in li lochi piuttosto aparti, fatti « à musaica » di prati, di machja (scope è muchji), di pinedi, in tagliu di i buschetti chjari (suari è lecce) ma ancu in li rughjoni agricoli : prati, finaghji, pascore, chjarine trà buschetti è sepalì, ecc.

E pudemu truvà da e piaghje sin'à 600 o 700 metri.



Spaziu agriculu è pascore Machja Fottu V. Bosc

Boschi Fottu V. Bosc



Mubilità

Issa cuppulata, cù un veru sensu di l'orientazione, si ne stà arrughjunata.

Più o menu, viaghja 80 metri à ghjornu è u so spaziu di vita hè di 2 ettari.

Statutu di prutizzione

Hè una spezia prutetta à u livellu internaziunale (Cunvinzione di Washington è di Berna), à u livellu europeu (annesse II è IV di a Directive Habitats, Faune, Flore) è à u livellu naziunale (arristatu ministeriale di u 19 novembre 2007).

A spezia corre un risicu maiò di sparizione.

Hè illecitu tene le o di piglià le in la natura, è ponu valè una ammenda sin'à 15 000 € è 1 annu di prighjò.

Minàccie

E misure apprudate dapo una vintina d'anni da circa di prisirvì a spezia ùn anu pussutu arrehje a calata par causa di parechji fatti:



Cuppula catusciata, Sotta Fottu V. Bosc



Cuppulata Hermann brusgiata Fottu A. Lebret

- **A perdita, a spizzatura è u danneghju di i rughjoni :** Hè a causa maiò ch'ella sparisce a spezia : urbanizzazione, assestu di u litorale, infrastrutture stradale, ecc.

- **E pratiche agricole o furistiere dannifiche :** si tralascianu i modi tradiziunali par l'arnesi miccanichi.

- **U focu**

- **A cugliera illecita di l'animali :** forse a causa di sparizione di e cuppulate a più insidiosa !

- **I predaghji :** a volpe è u cignale si piglianu l'ovi o e giovane cuppulate.

- **E spezie furastere :** sò un piriculu chì ponu ghjunghe da fora e malatie, i parassiti o caratteri genetichi chì pudarianu indibulisce a spezia nustrale.

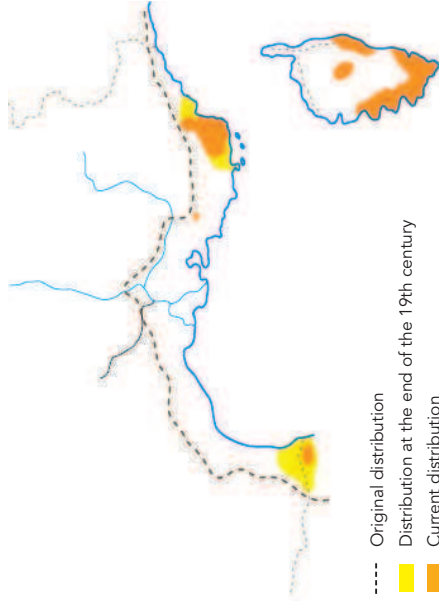
Pianu Naziunale d'Azzioni (2009-2014)

In Corsica a DREAL, l'OECE, u CEN Corse è i diversi partinari s'impegnanu, in lu quattru di u Pianu Naziunale d'Azzione, par prutege, francà è migliurà u mantenimentu nantu à l'isola di a cuppulata d'Hermann.



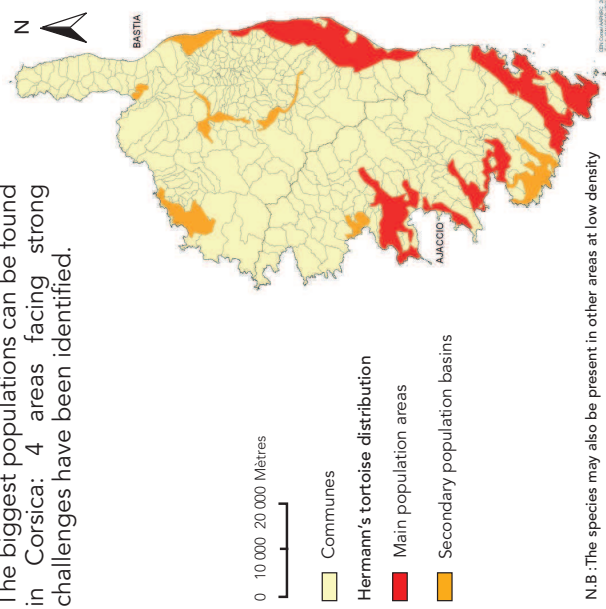
Where is it found?

In France, the population is currently limited to two areas: Var and Corsica.



Historical and current Hermann's tortoise distribution in France

The biggest populations can be found in Corsica: 4 areas facing strong challenges have been identified.



N.B.: The species may also be present in other areas at low density

Hermann's tortoise distribution in Corsica

Recommendations

Tortoise populations derive their good health from conditions in the areas where they live.

If nothing is done in the coming years, the population in Corsica will decline quickly. Hermann's tortoise is above all a wild species under threat, which must be preserved in its natural environment.

Each of us can contribute to protecting Hermann's tortoise through simple gestures:

- If you come across me in the wild... Leave me to roam free, do not pick me up! I am a threatened species and it is prohibited by law.
- If I am crossing the road, you can help me by moving me to the other side.
- Before mowing grass or cutting brush: look around first to see if you can spot me; if you do, move me!
- Have I been found by your dog? Don't let it play with me, I might get injured!
- I am seen walking around your property... Don't shut me in your garden or on your balcony. I'll probably come back to visit in any case.
- If I am injured? Report me to the nearest vet.
- Do not release your exotic tortoises into the wild..
- Do not try to breed with me in captivity in your garden, and then release me back into the wild!



If you need advice or information:
 Corsica CEN +33 (0)4 95 32 71 63
 PNRC +33 (0)4 95 47 85 03 or +33 (0)6 71 66 43 69
 For more information:
www.corse.developpement-durable.gouv.fr/



Wild species in danger,
 Do not pick me up!



Hermann's tortoise
 National Action Plan
 2009 - 2014



Communication : DEC et DREAL / Photo : B. GUYON / Réalisation : AGEF 04 95 32 35 11 / Imp. Imprimerie Bastiaise

How to recognise them?

Convex yellow-green to yellow-orange shell, decorated with regular contoured black patterns. The belly (plastron) is yellow crossed by two longitudinal black bands.

There is a clear difference between the sexes: the male is smaller than the female, with a concave plastron; its tail is powerful, broad at the base and longer than that of the female.



Photo Stantari - C.Breton

Characteristics

Diet: mainly herbivorous and frugivorous.
Average size: Corsican females are approximately 18 cm and males 15 cm.
Weight: Corsican females weigh up to 1.5 kg, while males reach 0.750 kg.
Life expectancy: up to 50 years in their natural environment.
Hibernation: in winter, the tortoise hibernates and buries itself 6-7 cm deep in the ground, at the foot of a bush or a rock in a wooded area.
Reproduction: the species is oviparous (lays eggs). The species reaches sexual maturity at a late age: 9 years for males and 10 for females. The population is in good health mainly because of a high survival rate among adults.

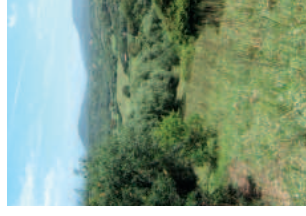


Hatched tortoise, 2nd egg opening
Photo C.Feral

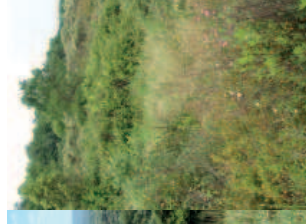
Where do they live?

In a semi-open "mosaic" habitat consisting of grassland, scrub (heather and cistus), pine forest, alongside open forest (cork and holm oak) as well as in agricultural landscapes: lawns, hay meadows, pastures, wild-flower meadows, hedges, etc.

They can be found from the coast up to an altitude of 600-700 metres.



Agricultural habitat with meadows
Photo V.Bosc



Wooded habitat
Photo V.Bosc



Mobility

This tortoise has a very good sense of direction and is sedentary. It travels around 80 metres per day and its home range covers approximately 2 hectares.

Protected status

This species is protected internationally (Washington and Berne Conventions), at European level (Habitats Directive annex II and IV) and nationally (ministerial decree dated 19 November 2007).

The species is faced with a high risk of extinction.

Illegal possession or removal from their natural environment is subject to a fine of up to 15,000€ and 1 year in prison.

Threats

Measures taken to protect the species during the last twenty years have not been sufficient to halt the process of decline which has multiple causes:



Traces of fire, Sotta
Photo V.Bosc



Burnt Hermann's tortoise cadaver
Photo A.Lebret

- **Loss, fragmentation and degradation of habitats:** by far the most significant reason for the species' disappearance: urbanisation, coastal development, road infrastructures, etc.

- **Unfavourable agricultural or forestry practices:** the abandoning of traditional practices in favour of mechanised methods.

- **Fires**

- **Illegal gathering of specimens:** one of the most insidious reasons why the tortoises are disappearing!

- **Predation:** of eggs and the young, in particular by foxes and boars.

- **Introduction of species:** danger associated with the introduction of disease, parasites or genes which could weaken this ancestral species.

National Action Plan (2009-2014)

In Corsica the DREAL, the OEC, the Corsica CEN and various partners have been mobilised, as part of the National Action Plan, to protect, preserve and improve Hermann's tortoise conservation on the island.

ANNEXE 2

Plan de distribution
des affiches et des dépliants
tortue d'Hermann



Organismes Offices de Tourisme	Adresse	Tel	Distribution					Qui
			Dépliants		Affiche			
			Français	Corse		Anglais		
Région de Bastia - Cap Corse								
Office de tourisme de Macinaggio/Rogliano *	Port de Plaisance 20248 Macinaggio	04 95 35 40 34	1	0	0	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Toga Cap Corse **	Maison du Cap 20200 Ville de Pietrabugno	04 95 32 01 00	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Bastia ***	Place saint Nicolas B.P. 203 20200 Bastia	04 95 54 20 40	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de Tourisme de Lucciana-Mariana		04 95 38 43 40	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de St Florent *	BP 29 20217 Saint Florent	04 95 37 06 04	100	20	30	3	CEN Corse	
Côte orientale								
Syndicat d'Initiative intercommunal de la Castagniccia - Follelli	Maison des entreprises, 20229 Piedricroce	04 95 33 38 21	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de la Costa Verde	Route de la Plage B.P. 12 20230 San Nicolao	04 95 38 41 73	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme intercommunal de l'Oriente (Aleria-Linguzzetta)	80 avenue Saint-Alexandre Sauli - 20 270 Aleria	04 95 57 01 51	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme de Ghisonaccia *	Route de Ghisoni RN 198 20240 Ghisonaccia	04 95 56 12 38	100	20	30	3	CEN Corse	
Syndicat d'Initiative du Fium'Orbu		04 95 57 05 47	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de la Côte des Nacres	Vechja Scuola, 20145 Sari-Solenzara	04 95 57 43 75	50	20	30	2	CEN Corse	
Sud Corse								
Office de Tourisme de Zonza-Sainte Lucie de Porto Vecchio	mairie annexe - 20144 - Sainte Lucie de Porto Vecchio	04 95 71 48 99	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme Lecci Sud Corse	Mairie de Lecci, 20137 Lecci	04 95 71 05 75	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Porto-Vecchio ***	Place de l'Hôtel de Ville BP 92 20137 Porto-Vecchio	04 95 70 09 38	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme de Bonifacio **	2 rue Fred Scamaroni BP78 20169 Bonifacio	04 95 73 11 88	100	20	30	3	CEN Corse	
Grand Valinco								
Syndicat d'Initiative de Sollacaro-Filtosa		04 95 74 07 04	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Propriano **	Port de plaisance 20110 Propriano	04 95 76 01 49	100	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Sartène **	Rue Borgo 20110 Sartène	04 95 77 15 40	50	20	30	2	CEN Corse	
Région d'Ajaccio								
Office de tourisme de la Haute-Gravona-Bocognano		04 95 27 41 86	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de Tourisme de la Vallée du Prunelli-Bastelicaccia	A côté de la poste de Bastelicaccia	04 95 22 55 13	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme d'Ajaccio **	3 bd du Roi Jérôme Bp 21 Ajaccio	04 95 51 53 03	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme Porticcio ***	Plage des Marines 20166 Porticcio	04 95 25 10 09	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme Olmeto		04 95 74 65 87	50	20	30	2	CEN Corse	
Ouest Corse								
Office de tourisme de Cargèse **	Rue du Docteur Dragacci 20130 Cargèse	04 95 26 41 31	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme de Piana	Place de la Mairie 20155 Piana	04 95 27 84 42	50	20	30	2	CEN Corse	
		09 66 92 84 42						
Office de tourisme d'Ota-Porto **	La Marine 20150 Ota	04 95 26 10 55	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de Tourisme de Sagone et Canton des Deux Sorru	BP 05 - 20118 SAGONE	04 95 28 05 36	50	20	30	2	CEN Corse	
Balagne								
Syndicat d'Initiative du Ghjussami-Olmi Cappella		04 95 47 22 06	1	0	0	2	CEN Corse	
Syndicat d'Initiative de Lama (Paesi d'Ostriconi)	20218 Lama	04 95 48 23 90	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme d'Ile Rousse *	7 place Paoli BP 42 20220 Ile Rousse	04 95 60 04 35	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme de Calvi ***	Port de Plaisance 20260 Calvi	04 95 65 16 67	100	20	30	3	CEN Corse	
Office de tourisme d'Algajola		04 95 62 78 32	50	20	30	2	CEN Corse	
Syndicat d'Initiative de Galeria-Falassarma	Carrefour du Fangu - 20245 Galeria	04 95 62 02 27	1	0	0	2	CEN Corse	
Centre Corse								
Office de tourisme de Ponte Leccia - Morosaglia	Place de la Mairie 20218 Ponte-Leccia	04 95 47 70 97	50	20	30	2	CEN Corse	
Office de tourisme du Niolu	Route de Cuccia 20224 Calacuccia	04 95 48 05 22	1	0	0	2	CEN Corse	
Office de tourisme du Centre Corse	La Citadelle 20250 Corte	04 95 46 26 70	100	20	30	3	CEN Corse	

Organismes	Adresse	Tel	Distribution					Qui
			Dépliants		Affiche	Anglais		
			Corse	Français		Corse	Anglais	
Village des tortues de Molitfao			5000	1000	3000	à demande	Village des tortues	
A Cupulatta			15000	3000	5000	à demande	Parc A Cupulatta	
Parc de Saleccia			5000	1000	1000	3	CEN Corse	
Parc Galéa			1	0	0	3	CEN Corse	
OECE			10	10	1	3	OECE	
DREAL			10	10	1	3	OECE	
CEN			2000	500	1	à demande	OECE	
ONF			10	10	1	3	OECE	
CEL			10	10	1	3	OECE	
CRPF			10	10	1	3	OECE	
CG 2A			10	10	1	3	OECE	
CG 2B			10	10	1	3	OECE	
Aéroport Bastia-Poretta			1	0	0	x	CEN Corse	
Aéroport Ajaccio			1	0	0	x	CEN Corse	
Aéroport Calvi			1	0	0	x	CEN Corse	
Aéroport Figari			1	0	0	x	CEN Corse	
CCI			1	0	0	x	CEN Corse	
Port - entreprises maritimes (Corsica ferries/SNCM)			1	0	0	x	CEN Corse	
OTC ???			1	1	1	2	CEN Corse	
Vétérinaires Haute Corse								
Bereni Gérard	1 Rue Commandant Bonelli 20200 Bastia	04 95 31 44 88	20	20	0	2	CEN Corse	
Boussemart Jean-François	Immeuble Bonaparte 20213 Focelli	04 95 36 83 03	20	20	0	2	CEN Corse	
Cappe Thierry	Route Nationale 198 20270 Aleria	04 95 56 07 81	20	20	0	2	CEN Corse	
Chauvy Jocelyn, Seveon Jérôme Vétérinaire, Chauvy Pinelli Seveon Sep	Immeuble Madona Di A Sarra 20260 Calvi	04 95 65 14 65	20	20	0	2	CEN Corse	
Chauvy Jocelyn, Seveon Jérôme Vétérinaire, Chauvy Pinelli Seveon Sep	Lotissement Moulin A Vent 20220 L Ile Rousse	04 95 60 27 75	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire A Leccia	Lieu-dit Ponte Leccia 20218 Ponte Leccia	04 95 47 65 77	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire Cas Animalia	29 Route Cap. Pietranera 20200 San Martino Di Lota	04 95 30 53 95	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire de l'Orta Associés d'Angeli Jugnet	Route de Castirla 20250 Corte	04 95 61 01 24	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire de Lupino	Gare Lupino 20600 Bastia	04 95 33 09 99	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire du Docteur Lucret Guidmi	Lieu-dit Migliacciaro 20243 Prunelli Di Fiumorbo	04 95 56 03 91	20	20	0	2	CEN Corse	
Dupeyron Charles Henri	Lieu-dit E Crocevi 20243 Prunelli Di Fiumorbo	04 95 57 36 27	20	20	0	2	CEN Corse	
Faure Christian	Centre Commercial 20217 Saint Florent	04 95 35 30 71	20	20	0	2	CEN Corse	
Filippi Marie Helene	Lieu-dit Arena 20215 Venzolasca	04 95 31 22 21	20	20	0	2	CEN Corse	
Gauthier Jean-François	Route Mer 20240 Ghisonaccia	04 95 56 13 56	20	20	0	2	CEN Corse	
Guillevic Yann, Rzepka Didier, Segalen Thierry	Gare Lupino 20600 Bastia	04 95 33 09 99	20	20	0	2	CEN Corse	
Santoni Armelle	Centre Europa 20290 Lucciana	04 95 38 39 09	20	20	0	2	CEN Corse	
Société Vétérinaire de St Andre	Rue Colomba 20620 Biguglia	04 95 33 84 40	20	20	0	2	CEN Corse	

Organismes	Adresse	Tel	Distribution					Qui
			Dépliants		Affiche			
			Français	Corse				
Clinique Vétérinaire Aqeduc	Résidence Logis de l'Aqeduc 20090 Ajaccio	04 95 20 82 84	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire Associé Vallée Quintens Pasquio	14 Montée Saint-Jean 20090 Ajaccio	04 95 22 11 75	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire Bour Didier	La Poretta 20137 Porto Vecchio	04 95 70 23 87	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire Bourquin	Résidence Acqualonga 20090 Ajaccio	04 95 20 97 76	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire du Cheyron Guiard Marigny	Immeuble Mattet Quatre Chemins 20137 Porto Vecchio	04 95 70 13 58	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire du Parc Berthault	24 Cours Lucien Bonaparte 20000 Ajaccio	04 95 21 62 88	20	20	0	2	CEN Corse	
Clinique Vétérinaire Gatti	1 Rue Iena 20000 Ajaccio	04 95 21 80 34	20	20	0	2	CEN Corse	
Deleani et Combette Sep des Docteurs	Quai Basaccio San Carlu 20100 Sartene	04 95 77 18 12	20	20	0	2	CEN Corse	
Deleani et Combette Sep des Docteurs	San Giuseppu 20110 Propriano	04 95 76 19 60	20	20	0	2	CEN Corse	
Navarro Marc	Avenue Georges Pompidou 20137 Porto Vecchio	04 95 10 47 96	20	20	0	2	CEN Corse	
Sos Vétérinaire	14 Montée Saint-Jean 20090 Ajaccio	04 95 23 11 33	20	20	0	2	CEN Corse	
			220					
Mairies			10	10	0	2	DREAL/OEC	
Bureaux d'étude			1	1	0	1	DREAL/OEC	
Camping zones sensibles T Hermann								
Pinarellu			1	0	0	2	CEN Corse	
Porto-Vecchio			1	0	0	2	CEN Corse	
Figari			1	0	0	2	CEN Corse	
Bonifaccio			1	0	0	2	CEN Corse	
Propriano			1	0	0	2	CEN Corse	
Ajaccio			1	0	0	2	CEN Corse	
Porticcio			1	0	0	2	CEN Corse	
Ghisonaccia			1	0	0	2	CEN Corse	
Aleria			1	0	0	2	CEN Corse	
Folleli			1	0	0	2	CEN Corse	
Super marché zones sensibles T Hermann			1	0	0	3	CEN Corse	
EDF			0	0	0	14	CEN Corse	
TOTAL			30 184	6 782	9 969	210		
		en stok	30 000	10 000	10 000	5 000		

ANNEXE 3

Mise en ligne sur le site internet de l'OEC
de l'affiche et des dépliants
tortue d'Hermann



Posté le 24 Février 2014

Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann la DREAL de Corse et l'OEC ont écrits une affiche et une plaquette d'information afin de sensibiliser le grand public à la sauvegarde de l'unique tortue terrestre de France.....



Un Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Il est piloté en Corse par la DREAL et l'Office de l'Environnement, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse. De nombreux autres organismes s'investissent également dans ce plan : le Conservatoire du Littoral, les Conseils Généraux 2A et 2B, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le parc A. Cuppulata, le Parc Naturel Régional de Corse (le village des tortues de Mottraio) et le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Fruit d'un travail collectif, il synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur son avenir, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de sa protection.

Ce plan qui devrait aboutir en 2014 s'articule autour de huit objectifs parmi lesquels l'amélioration de la prise en compte des besoins de conservation de l'espèce, le maintien et le développement des habitats favorables à l'espèce, la lutte contre les menaces liées aux incendies et à la perte d'individus, l'affaiblissement des populations au niveau sanitaire et génétique ou encore l'implication du public dans la préservation de l'espèce.

Ce dernier volet consiste à mettre en place une communication axée sur l'information relative à la conservation de l'espèce peu ou mal comprise par le grand public, les décideurs et les aménageurs.

Différents supports adaptés à chacun des publics, seront édités et diffusés. D'hors et déjà, sont disponibles une affiche et un dépliant en trois langues : français, corse et anglais.

Télécharger les plaquettes :

- Plaquette en français,
- Plaquette en Corse,

ACTUALITES

- L'OEC recrute un ou une Assistante(e) - Botaniste de terrain/mechnicienne) de laboratoire pour le CBNC
- Colloque sur les enjeux d'une loi sur le préjudice écologique
- Plaquette d'information sur la tortue d'Hermann
- Proposition de stage au CBNC pour 2014
- Les gestionnaires des 46 sites marins inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, en réunion à Ajaccio
- Toutes les actualités...

PRATIQUE

- Marchés publics
- Téléchargements
- Cartographie
- Programmes Européens

ORGANISME

- Présentation
- Instances délibérantes
- Organisation administrative
- Règlement des aides

ANNEXE 4

Publication sur la tortue d'Hermann
dans la Corse Votre hebdo





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in pirculu,
Ùn mi piglià !



Communication: O.C.C. et O.R.E.A.U. / Photo: B. QUÉVEN / Réalisation: A.G.E.P. 01 95 52 35 11 / Imp. Imprimerie Bastiani / Imprimé sur papier recyclé

Tortue d'Hermann

Plan National d'Actions

2009 - 2014





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in piriculu,
Ùn mi piglià !

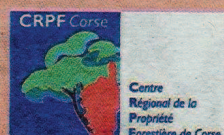
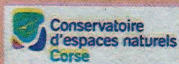
Communication: ESCI et DREAL / Photo: B. CUVON / Réalisation: AGERO 98 22 35 11 / Imp. Imp. marie. Bastiaise / Imprimé sur papier recyclé



Tortue d'Hermann

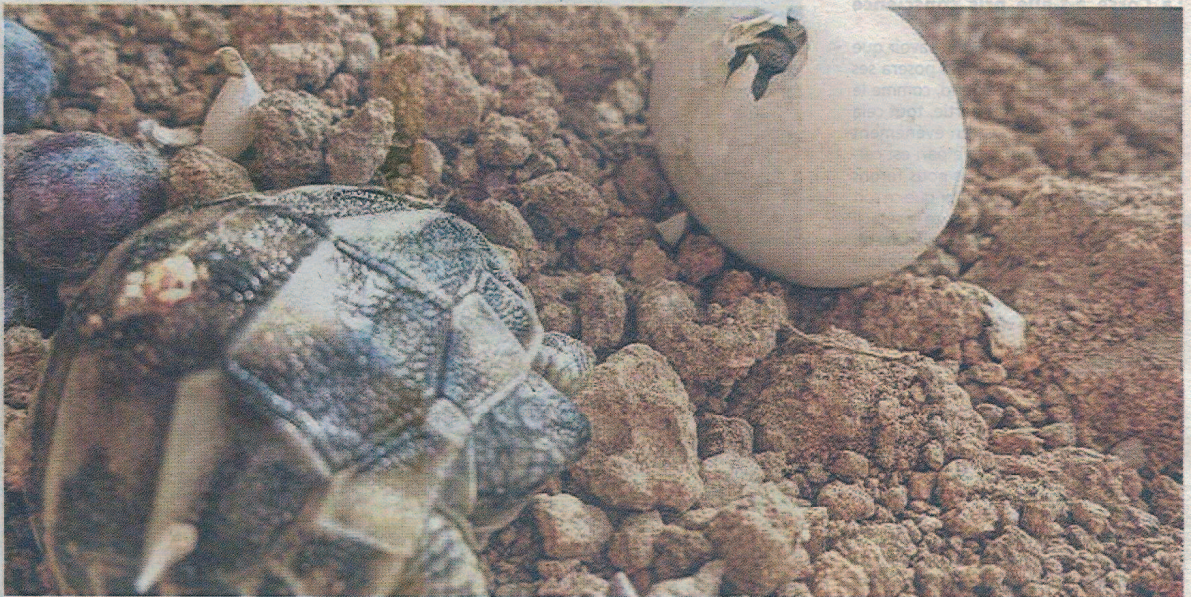
Plan National d'Actions

2009 - 2014



Un plan national pour la tortue d'Hermann

Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Réunissant plusieurs partenaires, il vise à protéger l'une des espèces les plus menacées du monde



Photos D. R.

Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann est piloté en Corse par la DREAL et l'Office de l'Environnement de la Corse, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse. D'autres organismes s'y investissent également : le Conservatoire du Littoral, les CG 2A et 2B, l'ONF, l'ONCFS, le parc A Cuppulata, le PNRC (le village des tortues de Moltifao) et le CRPF.

La réalisation d'un Plan National d'Actions doit permettre d'améliorer l'état de conservation de l'espèce par des actions volontaires et partenariales pour restaurer les populations et leurs habitats. Fruit d'un travail collectif, il synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur son avenir, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de sa protection.

Celle-ci s'articule autour d'un suivi cohérent des populations, de la mise en œuvre d'actions coordonnées, d'une information des acteurs concernés et de l'intégration de la protection de la tortue d'Hermann dans les activités humaines et les politiques

Quelques règles simples

Chacun d'entre nous peut contribuer à la sauvegarde de la Tortue d'Hermann :

- Je respecte la réglementation et je ne ramasse pas de tortues dans la nature.

- Si je vois une tortue sur la route, je peux éventuellement l'aider à traverser en la posant juste de l'autre côté.

- Je tiens mon chien en laisse ou sous contrôle lors de mes promenades dans la nature.

- Avant de tondre ou de débroussailler, je fais une prospection rapide et je mets en sécurité les tortues présentes sur mon terrain.

- Je ne relâche pas mes tortues d'Hermann ou mes autres tortues exotiques dans la nature.

- Je ne tente pas de reproduire des tortues en captivité pour « sauver » l'espèce. Ces programmes de sauvegarde de populations doivent être faits par des structures spécialisées avec des autorisations spéciales et un suivi scientifique.

publiques. La réussite de ce plan d'action est conditionnée par une prise de conscience de tous, décideurs, techniciens ou citoyens, de l'urgence d'agir pour la sauvegarde de cette espèce.

La tortue d'Hermann est aujourd'hui un des reptiles les plus menacés au monde

Présente depuis 1,8 million d'années sur notre territoire, la tortue d'Hermann est une espèce en fort déclin, principalement en Italie, en France et en Espagne. Ses derniers refuges en France se limitent à deux noyaux de populations le Var et la Corse. Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le processus de déclin. Urbanisation et aménagement du littoral méditerranéen, incendies de forêts, travaux forestiers, col-

lects illicites d'individus, abandon des pratiques agropastorales traditionnelles en sont les principaux responsables.

Répartition de la tortue d'Hermann en Corse

En Corse, la tortue d'Hermann n'est pas présente de façon homogène sur toute l'île : les populations les plus importantes se trouvent au sein de 4 noyaux principaux pour lesquels les enjeux de préservation sont forts. En dehors de ces derniers, la présence de l'espèce est possible mais avec des densités moins élevées.

La tortue d'Hermann est protégée au niveau français, européen et international. Il est interdit de ramasser une tortue d'Hermann sauvage, de la vendre, de lui porter atteinte, de la déplacer... Sa détention est strictement réglementée. La détention illégale (sans certificat CITES) ou le prélèvement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller

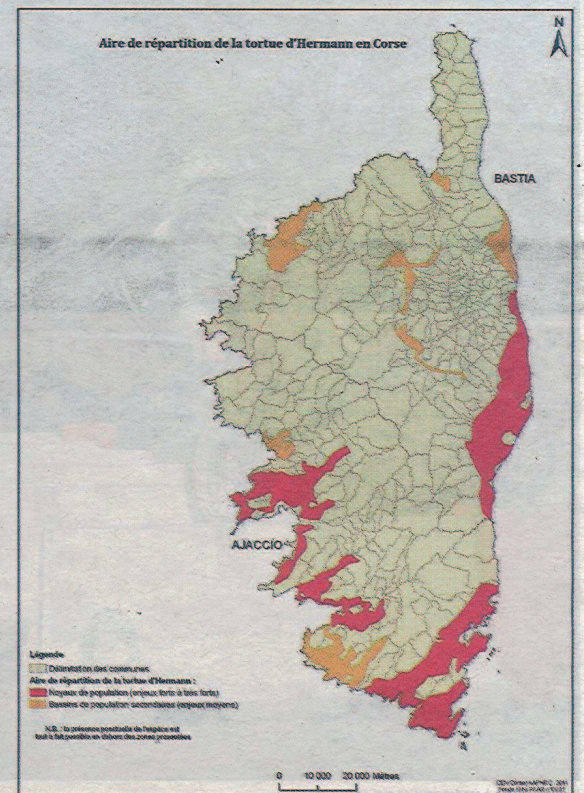
jusqu'à 15 000 euros et 1 an d'emprisonnement.

La tortue d'Hermann, une espèce sauvage qui doit le rester

Trop souvent considérées, à tort, comme des animaux domestiques, les tortues d'Hermann sont prélevées dans la nature pour être élevées dans des jardins. Ces prélèvements, totalement illégaux et interdits, sont l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues.

Il faut savoir que le prélèvement d'une tortue d'Hermann dans le milieu naturel affaiblit ces populations. La captivité entraîne l'apparition de maladies, de pollution génétique (croisement entre individus locaux et exogènes) et de malformations liées à de mauvaises conditions zootechniques. Relâcher des tortues élevées en captivité engendre donc des risques génétiques et sanitaires pour les populations sauvages.

Un dépliant est disponible chez tous les partenaires du Plan National d'Actions, les offices de tourisme de Corse, il est aussi téléchargeable sur le site de l'Office de l'Environnement de la Corse.



ANNEXE 5

Publication sur la tortue d'Hermann
dans le magazine ARIA





Espèce sauvage en danger,
Ne me ramassez pas !



Spezia salvatica in pirculu,
Ùn mi piglià !



Com. Action: Chaboussat / Photo: J. P. Basso / Réserve Ornithologique de l'AGEP - 04 93 32 95 11 - Info: reptoise@lilas.fr / imprimé sur papier recyclé

Tortue d'Hermann

Plan National d'Actions

2009 - 2014



SAUVONS LA TORTUE D'HERMANN !



© L. GUYON/ZEAL

Avec une taille d'environ 15 cm et un poids pouvant aller jusqu'à 1,5 kg la tortue d'Hermann est la seule tortue terrestre en France Métropolitaine. Petite et discrète on peut la croiser parfois au détour d'un chemin en ignorant souvent que cette espèce est l'un des reptiles les plus menacés au monde. Pour la sauver, un Plan National d'Actions a été mis en œuvre. Chacun d'entre nous peut y contribuer par des gestes simples...

La tortue d'Hermann (du nom de celui qui l'a décrite pour la première fois) est une espèce en fort déclin. Les Maures (Var) et la Corse sont ses derniers refuges en France. Présente depuis 1,8 million d'années sur notre territoire, elle a traversé les âges. Notre responsabilité pour la préserver est d'autant plus importante que cette tortue est soumise à de nombreuses menaces liées aux activités humaines : urbanisation et aménagement du littoral méditerranéen, incendies de forêts, travaux forestiers, prélèvements illicites d'individus dans la nature, abandon des pratiques agropastorales traditionnelles, en sont les principaux responsables.

LES MESURES MISES EN ŒUVRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA TORTUE D'HERMANN

- Une protection maximale au niveau national, européen et international. Il est interdit de ramasser une tortue d'Hermann sauvage, de la vendre, de lui porter atteinte, de la déplacer... Sa détention est strictement réglementée. La détention illégale (sans certificat CITES) ou le prélèvement dans la nature sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€ et 1 an d'emprisonnement.
- Un Plan National d'Actions. Le Plan National d'Actions en faveur de la Tortue d'Hermann a été lancé en 2009. Il est piloté en Corse par

Comment la reconnaître ?

mâles de Corse.
LONGÉVITÉ - jusqu'à 50 ans en milieu naturels.
Carapace bombée, de couleur à jaune-vertâtre à jaune-orangé, ornée de motifs noirs aux contours réguliers.
REPRODUCTION : l'espèce est ovipare (pond des œufs). La maturité sexuelle de l'espèce est tardive : 9 ans chez le mâle et 10 ans chez la femelle. La ponte est traversée par deux bandes noires longitudinales.
STATUT DE PROTECTION - C'est une espèce protégée au niveau international (Convention de Washington et de Beme), au niveau européen (annexes II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore) et au niveau national (arrêté ministériel du 19 novembre 2007).
L'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction. La tortue compose de pelouses, de maquis (bruyères et cistes), de pinèdes, de chênes-lièges et chênes-verts) dans les paysages agricoles : pelouses, prés de fauche, prairies pâturées, friches clairsemées de bosquets et de

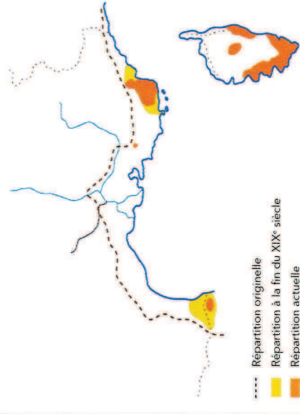
haies, etc. Nous pouvons la rencontrer du bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude.
 des causes multiples :
 • Perte, fragmentation et dégradation des habitats : c'est la principale cause de déclin.
 • Disparition de l'espèce :
 • urbanisation, aménagement du littoral, infrastructures routières, etc.
 • Pratiques agricoles ou forestières défavorables : abandon des pratiques traditionnelles pour des travaux mécanisés.
 • Incendies
 • Prélèvement illicite d'individus
 • l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues !

Caractéristiques

RÉGIME ALIMENTAIRE - principalement herbivore et frugivore. Taille moyenne : environ 18 cm pour les femelles et 15 cm pour les mâles de Corse.
POIDS - jusqu'à 1,5 kg chez les femelles, 0,750 kg chez les mâles de Corse.
MENACES - Les mesures mises en œuvre pour préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années affaiblissent cette espèce ancestrale.

Où la rencontrer ?

Les populations actuelles françaises se limitent à deux noyaux de population : le Var et la Corse.

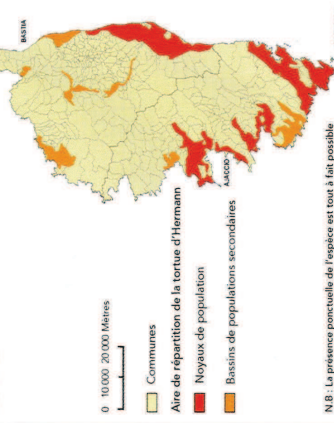


---- Répartition originelle
 --- Répartition à la fin du XIX^e siècle
 --- Répartition actuelle

Extension historique et actuelle de la tortue d'Hermann en France

© IUCN

C'est en Corse que l'on trouve les populations les plus importantes : 4 noyaux à forts enjeux ont été identifiés.



0 10 000 20 000 Mètres

Communes
 Aire de répartition de la tortue d'Hermann
 Noyaux de population
 Bassins de populations secondaires

N.B. : La présence ponctuelle de l'espèce est tout à fait possible en dehors des zones présentées

Répartition de la tortue d'Hermann en Corse

© IUCN

Plan National

d'Actions (2009-2014)

En Corse la DREAL, l'ONC, le CEN Corse et les différents partenaires se mobilisent, dans le cadre du Plan National d'Actions, pour protéger et sauvegarder et améliorer la conservation de la tortue d'Hermann sur l'île.

les populations importantes : 4 noyaux à forts enjeux ont été identifiés. SAUVEGARDE DE LA TORTUE D'HERMANN PAR DES GESTES SIMPLES :

- Je me promène sur votre terrain... Ne m'enfermez pas dans votre jardin ou sur votre nature... Laissez-moi en liberté, ne me ramassez pas ! Je suis une balcon : je reviendrai sûrement vous rendre visite !
- Si je suis blessée ? Signalez-moi à votre vétérinaire le plus proche.
- Si je traverse la route, vous pouvez m'aider en me déposant exotiques dans la nature.
- Si vous me rencontrez dans la nature... Ne m'enfermez pas dans votre jardin ou sur votre nature... Laissez-moi en liberté, ne me ramassez pas ! Je suis une balcon : je reviendrai sûrement vous rendre visite !
- Si je suis blessée ? Signalez-moi à votre vétérinaire le plus proche.

OU LA RENCONTRE ? Les populations actuelles françaises se limitent à deux noyaux de population : le Var et la Corse. C'est en Corse que l'on trouve

me trouvez, déplacez-moi !

CONTRIBUER A LA SAUVEGARDE DE LA TORTUE D'HERMANN PAR DES GESTES SIMPLES :

- Votre chien m'a troué l'empêchez-le de jouer avec moi, il risque de me blesser !
- Je me promène sur votre terrain... Ne m'enfermez pas dans votre jardin ou sur votre nature... Laissez-moi en liberté, ne me ramassez pas ! Je suis une balcon : je reviendrai sûrement vous rendre visite !
- Si je suis blessée ? Signalez-moi à votre vétérinaire le plus proche.
- Ne relâchez pas vos tortues exotiques dans la nature.
- Avant de tondre ou de débroussailler : faites un petit tour pour me repérer ; si vous



© BNL



© L. SORBA/VEIC

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE, NOUS AUSSI NOUS POUVONS AGIR

- Je respecte la réglementation et je ne ramasse pas de tortue dans la nature. Le prélèvement d'une tortue d'Hermann dans la nature est un délit. Il affaiblit les populations naturelles et c'est une cause majeure de raréfaction de l'espèce. La tortue d'Hermann est une espèce sauvage qui doit le rester.
- Je ne tente pas de reproduire des tortues en captivité pour « sauver » l'espèce. Trop souvent considérées, à tort, comme des animaux domestiques, les tortues d'Hermann sont prélevées dans la nature pour être élevées dans des jardins. Il faut savoir que la captivité peut entraîner l'apparition de maladies, de pollution génétique (croisement entre individus locaux et exotiques) et de malformations liées à de mauvaises conditions zootechniques. Ces programmes de sauvegarde de populations doivent être faits par des structures spécialisées avec des autorisations spéciales et un suivi scientifique.

- Je ne relâche pas mes tortues d'Hermann ou mes autres tortues

exotiques dans la nature. Relâcher des tortues élevées en captivité engendre des risques génétiques et sanitaires pour les populations sauvages.

- Si je vois une tortue sur la route, je peux éventuellement l'aider à traverser en la posant juste de l'autre côté.

- Je tiens mon chien en laisse ou sous contrôle lors de mes promenades dans la nature.

- Avant de tondre ou de débroussailler je fais une prospection rapide et je mets en sécurité les tortues présentes sur mon terrain.

- Je respecte les consignes de sécurité pour la lutte contre les incendies de forêt en période estivale.

Avec ces gestes simples, nous aurons encore l'occasion de côtoyer notre environnement depuis toujours ! ■

FOCUS RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

Pour en savoir plus des dépliant en français, corse et anglais sont disponibles chez tous les partenaires du Plan National d'Actions, les offices de tourisme de Corse. Ils sont également téléchargeables sur le site de l'Office de l'Environnement de la Corse www.oec.fr